

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

notre produit national brut dépend de notre commerce avec l'extérieur et 3 millions d'emplois s'y rattachent, dont 2 millions sont reliés exclusivement au commerce que nous entretenons avec les États-Unis.

Monsieur le Président, les Américains sont notre principal partenaire. Nous sommes un pays fortement exportateur et nous tirons de ces échanges une grande partie de notre richesse. Pourquoi aller chercher ailleurs ce qui se trouve déjà ici tout près de nous!

Monsieur le Président, juste au sud de nos frontières, il y a le plus grand pays industrialisé du monde avec qui nous commerçons depuis plus d'un siècle et qui nous offre la possibilité de développer notre potentiel économique. Les détracteurs de libre-échange se sont acharnés à faire croire que cette Entente était une menace pour notre souveraineté, nos programmes sociaux et nos politiques de développement régional.

Enfin, ce qui met en danger notre souveraineté, c'est plutôt la stagnance de notre économie. Monsieur le Président, rien dans cet Accord ne remet en cause la souveraineté de notre pays. Nous conservons, aux termes de cette Entente, la capacité de gérer nos propres instruments de promotion culturelle, sociale, économique et environnementale, c'est-à-dire notre propre destinée. Comment expliquer que nous ayons pu mettre en place tous ces programmes qui nous caractérisent si bien, alors que depuis plus de 50 ans nous abaissons nos barrières tarifaires et que notre commerce avec les États-Unis augmente sans cesse? Avons-nous donc perdu ces programmes sociaux? Avons-nous perdu cette souveraineté? Jamais. En réalité, monsieur le Président, c'est en partie grâce aux bénéfiques commerciaux que nous avons tiré de l'accroissement des échanges commerciaux pendant cette même période, que nous pouvons et que nous avons pu introduire l'assurance-maladie, le régime des pensions de vieillesse, les allocations familiales, enfin toutes ces grandes initiatives sociales qui sont l'essence même du Canada et de notre sécurité.

D'éminentes personnalités ont également soutenu que rien dans cet Accord ne menaçait la viabilité de nos programmes sociaux. Ces gens, monsieur le Président, sont nul autre que les pères du Régime d'assurance-maladie du Canada et au Québec, à savoir le juge Emmett Hall et M. Claude Castonguay. Je me permets, monsieur le Président, de citer M. Claude Castonguay, entre autres, et je cite: «Je suis complètement en désaccord avec ceux qui disent que nos programmes sociaux sont menacés par le libre-échange. Au contraire, avec l'Accord canado-américain, nos programmes sociaux ont plus de possibilité d'être maintenus et possiblement améliorés.» Ils ont été appuyés dans leurs dires par le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, M^{me} Lavoie-Roux, de même que par un ancien titulaire de ce portefeuille, M. Pierre-Marc Johnson.

En conclusion, il ne faut pas nous leurrer. Monsieur le Président, seul un Canada économiquement fort pourra soutenir ces programmes et notre habileté à en promouvoir de nouveaux, et c'est ce que j'appelle se donner les moyens d'exprimer sa souveraineté. Je le répète, monsieur le Président, le monde change, évolue rapidement. Maintenant, le commerce ne se fait plus uniquement sur une échelle nationale, mais davantage mondiale. C'est donc dans cet esprit que tout gouvernement responsable doit orienter les politiques commerciales de son pays. Si notre pays parvient à ajouter au succès de l'Accord du libre-échange la réussite d'une ronde de négociations du GATT, il disposera d'une base solide pour sa croissance et sa prospérité. C'est le raisonnement que soutient d'ailleurs le parti conservateur dans son approche à double volet qu'il entend suivre en matière commerciale. Il ne saurait y avoir, monsieur le Président, d'alternative valable à une vision aussi juste et réaliste de la dynamique commerciale. C'est pourquoi le 21 novembre dernier les habitants de ce pays, et notamment les électeurs de Richmond—Wolfe ont choisi de faire confiance au seul parti politique canadien capable de mener à bien l'avenir économique de cette région et aussi de la nation.

Le peuple a parlé. Il a exprimé clairement son opinion, et il ne peut plus y avoir d'obstacles à la réalisation des orientations que les gens ont choisi librement d'appuyer. Le Canada s'engage donc à mener à bien son initiative commerciale avec les États-Unis, et cela avec la ferme conviction que cette orientation sera un tremplin important pour le développement et la prospérité de ce pays. Le monde s'ouvre à nous, monsieur le Président, et nous devons nous donner les moyens nécessaires pour conserver et raffermir notre place au sein de la communauté économique internationale. Voilà le défi que le Canada saura relever puisque nous lui en donnons la chance.

● (2200)

[Traduction]

M. Parent: Monsieur le président, c'est aussi avec fierté que je participe à ce débat. Je suis l'un des nouveaux anciens. Il y a quelques jours, le leader parlementaire disait que d'abord, il y a eu la meute, et voici maintenant qu'arrivent les récupérés. En français, il y a une vieille maxime qui dit . . .

[Français]

Plus ça change, plus c'est pareil! La Chambre a changé quelque peu. Au lieu d'avoir 282 députés, nous en avons maintenant 295, et chaque parti est bien représenté à la Chambre.

[Traduction]

Ce soir, je ne parlerai pas uniquement de libre-échange. Je tiens aussi à souligner à quel point je suis